

[TD] être inconscient – exemplier

Problématique : Comment encore attribuer une défaillance perceptive ou morale à un sujet si cette même défaillance – la possibilité d’être temporairement voire définitivement inconscient – le destitue de sa subjectivité ?

- **T1 : Aristote, *De Anima*, II, 1 [traduction de J-M. Barthélémy]**

« Mais la réalisation se prend en un double sens ; elle est tantôt comme la science, tantôt comme l’exercice de la science. Il est ainsi manifeste que l’âme est une réalisation comme la science, car le sommeil aussi bien que la veille impliquent la présence de l’âme, la veille étant une chose analogue à l’exercice de la science, et le sommeil, à la possession de la science, sans l’exercice. »

- **T2 : Aristote, *Ethique à Nicomaque*, VII, 3 [traduction de J-M. Barthélémy]**

« Savoir, à notre avis, peut s'entendre en deux sens divers ; et l'on dit de celui qui a la science et ne s'en sert pas, qu'il sait, tout aussi bien qu'on le dit de celui qui en fait usage. Il sera donc fort différent de faire un acte coupable, en ayant la science de ce qu'on fait, mais sans la mettre actuellement en usage par la vue qu'en aurait l'esprit ; et de le faire, en ayant cette science et en voyant actuellement la faute que l'on commet. Dans ce dernier cas, la faute est aussi grave qu'elle peut l'être, tandis qu'elle n'a point cette gravité, quand on ne voit pas ce qu'on fait. »

- **T3 : Aristote, *Ethique à Nicomaque*, VII, 6 [traduction de J-M. Barthélémy]**

« Du reste, il peut y avoir deux causes à l'intempérance : l'emportement et la faiblesse. Les uns, après avoir pris une bonne résolution, ne savent pas s'y tenir parce que leur passion les domine ; d'autres ne sont entraînés par leur passion que parce qu'ils n'ont pas réfléchi à ce qu'ils font. »

- **T4 : Leibniz, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, II,9 « De la perception » [traduction de J. Brunschwig]**

« Aussi avons-nous des petites perceptions nous-mêmes, dont nous ne nous apercevons point dans notre présent état. Il est vrai que nous pourrions fort bien nous en apercevoir et y faire réflexion, si nous n'étions détournés par leur multitude, qui partage notre esprit, ou si elles n'étaient effacées ou plutôt obscurcies par de plus grandes. »

« Lorsque l'esprit est fortement occupé à contempler certains objets, il ne s'aperçoit en aucune manière de l'impression que certains corps font sur l'organe de l'ouïe, bien que l'impression soit assez forte, mais il n'en provient aucune perception, si l'âme n'en prend aucune connaissance. »

« La perception de la lumière ou de la couleur, dont nous nous apercevons, est composée de quantité de petites perceptions, dont nous ne nous apercevons pas, et un bruit dont nous avons perception, mais où nous ne prenons point garde, devient aperceptible par une petite addition ou augmentation. »

- **T5 : Freud, *L'interprétation des rêves*, « Les sentiments éthiques dans le rêve »**

« L'inconscient est le psychique lui-même et son essentielle réalité. Sa nature intime nous est aussi inconnue que la réalité du monde extérieur »

« Rigoureusement parlant, pour tous ceux qui estiment que dans le rêve la personnalité morale se désagrège, l'intérêt porté aux rêves immoraux prendrait fin avec cette explication. Ils pourraient récuser la tentative de rendre le rêveur responsable de ses rêves, de conclure de la mauvaieseté de ses rêves à l'existence d'une motion mauvaise dans sa nature, avec la même tranquillité qu'ils récuse la tentative apparemment équivalente de démontrer à partir de l'absurdité de ses rêves la non-valeur de ses opérations intellectuelles à l'état de veille. Les autres, pour qui l'« impératif catégorique » s'étend aussi jusque dans le rêve, devraient admettre sans restriction la responsabilité des rêves immoraux ; on pourrait seulement leur souhaiter que ceux de leurs propres rêves qui sont de cette espèce répréhensible n'aillent pas les induire en erreur quant à la valeur qu'ils persistent par ailleurs à accorder à leur propre moralité.

Or il semble que personne ne sache de soi-même avec une telle certitude dans quelle mesure il est bon ou méchant et que personne ne puisse dénier le souvenir de ses propres rêves immoraux. Car, au-delà de cette opposition dans le jugement porté sur la moralité du rêve, des efforts apparaissent chez les auteurs des deux groupes pour élucider la provenance des rêves immoraux, et une nouvelle opposition se développe, suivant que leur origine est cherchée dans les fonctions de la vie psychique ou dans des atteintes de celle-ci conditionnées somatiquement. Le pouvoir contraignant des faits amène alors les tenants de la responsabilité et ceux de l'irresponsabilité de la vie de rêve à se rencontrer dans la reconnaissance d'une source psychique particulière pour l'immoralité des rêves. »